

Communiqué de presse

150 000 professionnels de la santé demandent au Conseil fédéral d'agir

Les physiothérapeutes indépendants craignent pour leur existence

La physiothérapie est une part essentielle de la médecine de premier recours. Dans la situation actuelle, elle veille à ce que les patients nécessitant des traitements en urgence bénéficient de leur prise en charge thérapeutique. L'ordonnance de situation extraordinaire décrétée par le Conseil fédéral expose la physiothérapie ambulatoire à de gros problèmes et met en péril son existence. En collaboration avec neuf autres organismes professionnels de la santé, Physioswiss prie le Conseil fédéral d'agir immédiatement.

Les cabinets des physiothérapeutes doivent rester ouverts afin qu'ils puissent accomplir leur mission de premier recours. Tel est le souhait du Conseil fédéral. Cependant, le même Conseil fédéral, avec son ordonnance corona, n'autorise plus que les traitements urgents, ne pouvant être reportés et invite la population à rester chez elle. En conséquence, le nombre des consultations a drastiquement reculé, de 80 à 90% pour de nombreux cabinets. Les conséquences économiques sont considérables: la baisse de revenus cumulée au maintien des dépenses pour les salaires et les loyers sont une menace pour l'existence même de beaucoup de physiothérapeutes. Dans un premier temps, une intégration immédiate dans le train de mesures économiques du Conseil fédéral serait d'une grande aide, comme c'est le cas pour toutes les professions ayant dû fermer leur établissement ou cabinet. À plus long terme, davantage de mesures seront toutefois nécessaires pour la stabilisation économique du premier recours physiothérapeutique.

La Confédération veut des cabinets ouverts mais les exclut du soutien

Physioswiss soutient les mesures du Conseil fédéral pour enrayer la pandémie du coronavirus. «Dans le contexte actuel, il est pertinent de réduire les traitements aux plus urgents. Nous soutenons cette décision qui contribue grandement à stopper la chaîne de transmission», affirme Mirjam Stauffer, présidente de Physioswiss.

Du point de vue de l'association, il est cependant incompréhensible que les nombreux physiothérapeutes indépendants soient exclus du train de mesures économiques de la Confédération. Le même Conseil fédéral qui exige que les cabinets de physiothérapie restent ouverts, leur refuse un soutien économique. «Le Conseil fédéral nous abandonne. Nous ne pouvons ni l'accepter, ni le comprendre», précise Mirjam Stauffer.

La pénurie menace en raison des faillites

Le Conseil fédéral met ainsi à mal l'existence économique de nombreux physiothérapeutes mais aussi un pilier important de la médecine de premier recours. Aujourd'hui déjà, les physiothérapeutes sont manifestement trop peu nombreux. Si le Conseil fédéral leur refuse un soutien financier dans la situation actuelle, beaucoup d'entre eux seront contraints, pour des raisons économiques, d'abandonner leur cabinet. «La Suisse court vers un sérieux problème

de pénurie médicale après la pandémie du coronavirus», alerte Madame Stauffer, «ce ne peut être l'intention du Conseil fédéral».

150 000 professionnels de la santé exigent un accès direct au train de mesures

À l'initiative de Physioswiss, dix organismes professionnels de la santé ont instamment attiré l'attention du Conseil fédéral sur la situation, dans un courrier. Ensemble, ils représentent 150 000 professionnels de la santé et exigent du Conseil fédéral que tous les physiothérapeutes indépendants ainsi que tous les autres professionnels de la santé concernés soient indemnisés pour leurs pertes massives de bénéfices. Le 1^{er} avril, le Conseil fédéral a laissé entrevoir une extension des prestations de soutien.

Pour toute question:

Osman Besic, osman.besic@physioswiss.ch

Tel. 079 / 277 84 85